

# Rapport public Parcoursup session 2021

Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportive PACA - site de Boulouris (CREPS) - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26736)

## Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 17 juillet 2021.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier
CREPS PACA - site de Boulouris - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26736)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	76	14	19	18
CREPS PACA - site d'Antibes - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26737)	Jury par défaut	Tous les candidats	12	76	16	19	18

# Le rappel des caractéristiques de la formation

## Attendus nationaux

Le BPJEPS nécessite une bonne condition physique et une bonne maîtrise technique de la discipline sportive visée par la mention du diplôme. Une pratique sportive personnelle, dans un club de la discipline sportive de la mention, est recommandée. Sous réserve de concentration et d'assiduité, les contenus théoriques sont accessibles pour un bachelier. La mise en situation professionnelle intervenant assez rapidement, un goût pour le contact avec des publics diversifiés et une aisance dans la relation humaine sont des atouts importants. Une expression orale maîtrisée est requise. L'expression écrite doit permettre une communication pratique et claire.

## Attendus locaux

Attention, nos conditions d'entrée en formation sont sélectives

*\* Etre titulaire de l'unité d'enseignement « premiers secours en équipe de niveau 1 » (PSE 1) ou son équivalent, assorti de la mise à jour de la formation continue*

*\* Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de l'activité ou des activités physiques ou sportives, concernées par le diplôme, datant de moins d'un an à la date de l'entrée en formation, en utilisant le modèle en annexe IV-BIS (p13) sur [http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/annexes\\_consolidees\\_bpjeps\\_aan\\_4uc\\_180621.pdf](http://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/annexes_consolidees_bpjeps_aan_4uc_180621.pdf);*

*\* Etre admis à l'examen du brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA) et si nécessaire produire l'attestation justifiant qu'il est à jour de sa vérification de maintien des acquis*

*Ces pièces, à l'exception du certificat médical, seront vérifiées au plus tard lors de l'inscription définitive du candidat en formation.*

*En cas de non présentation, la proposition d'admission sera caduque et l'établissement ne procédera pas à l'inscription au motif que le candidat ne remplit pas l'ensemble des conditions préalables à l'entrée en formation propres au diplôme, tel que prévu par le [3° de l'article D. 212-27-1 du code du sport](#).*

*Rappel : le candidat doit être en possession de son certificat médical au moment du passage des épreuves*

Le BPJEPS activités aquatiques et de la natation du CREPS PACA est organisé sur 2 sessions distinctes :

- une session sur le site d'Antibes
- une session sur le site de St Raphaël/Boulouris

## Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

## Contenu et organisation des enseignements pour la formation

CREPS PACA - site de Boulouris - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26736):

- Concevoir un projet pédagogique ;
- Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs de forme et de bien être et d'enseignement des nages codifiées ;
- Organiser la sécurité des activités aquatiques ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique ;
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- Gérer un poste de secours ;
- Participer au fonctionnement de la structure.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

<https://www.creps-paca.fr/formation.offre#activites-aquatiques>

CREPS PACA - site d'Antibes - BPJEPS - Activités aquatiques et de la natation (26737):

- Concevoir un projet pédagogique ;
- Conduire des actions à visée d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires ; d'activités de loisirs de forme et de bien être et

d'enseignement des nages codifiées ;

- Organiser la sécurité des activités aquatiques ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique ;
- Assurer la sécurité des pratiquants dont il a la charge ;
- Assurer la sécurité d'un lieu de pratique dans le domaine de l'hygiène de l'air et de l'eau ;
- Gérer un poste de secours ;
- Participer au fonctionnement de la structure.

Le cursus de formation mis en œuvre respecte le principe de l'alternance pédagogique prévoyant des situations de formation en centre de formation et d'autres en entreprise, sous la responsabilité d'un tuteur. Le principe pédagogique s'appuie sur la méthodologie de projet, qui permet d'aborder concrètement des domaines aussi variés que l'anatomie, la physiologie, la psychologie, la pédagogie, la réglementation. Ils sont donc abordés de manière très contextualisée, en relation directe avec l'exercice professionnel. Les évaluations sont réalisées majoritairement en situation professionnelle réelle.

<https://www.creps-paca.fr/formation.offre#activites-aquatiques>

# Les modalités d'examen des vœux

## Les modalités d'examen des vœux

Nous avons organisé les entretiens et les épreuves physiques tels que présentés dans les modalités d'examen.

La possession du certificat médical requis pour passer les épreuves a été vérifiée avant les épreuves.

Les Epreuves des tests d'exigences préalables (TEP) ont été organisées conformément aux dispositions réglementaires du diplôme, sans aménagement particulier et en respectant le protocole sanitaire alors en vigueur.

**Comme indique, le nombre de places étant limité par les capacités d'accueil de l'établissement de formation, afin de classer les candidats, nous avons procédé à :**

\* **un entretien de sélection** (oral relatif à la présentation du candidat et à l'exposé de ses motivations en fonction de son projet de formation et projet professionnel) **organisé en présentiel ou en distanciel si candidature outre-marine**

\* **une étude du dossier Parcoursup du candidat.**

L'étude du dossier et l'entretien de sélection se sont déroulés après les épreuves des TEP mentionnées ci-dessus.

*Les tests n'ont pas été facturés aux candidats inscrits sur la plateforme Parcoursup.*

## Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

# Enseignements de la session et conseils aux candidats

## Enseignements de la session et conseils aux candidats

Les conditions d'accueil sur les sites du CREPS ont permis un bon déroulement des sessions, dans le respect des dispositions sanitaires en vigueur. Il est conseillé aux candidats de bien prendre connaissance en amont de la nature des tests d'exigence préalable, afin de pouvoir s'y préparer. La lecture des textes réglementaires est un préalable indispensable. Des tutoriels, vidéos permettent aussi de mieux visualiser les épreuves et ainsi de s'y préparer.

Une bonne préparation physique couplée à un entraînement spécifique aux tests facilitent le passage de ces épreuves.

Par ailleurs, concernant le temps d'entretien, la mise en avant de son parcours dans le sport, l'animation et les différentes responsabilités prises notamment dans le champ associatif (entraînement, arbitrage, etc.) sont un vrai plus, tout comme la capacité à se projeter dans la suite de son parcours professionnel.

# Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	Notes de français		Bulletins de 1ère / Note obtenue au bac de français	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Notes d'EPS		Bulletins de 1ère et terminale / Note obtenue au bac / Résultats de la dernière classe fréquentée	Très important
	Méthode de travail	Méthodes de travail	Fiche Avenir / Entretien de sélection	Important
	Capacité à l'oral	Expression orale lors de l'entretien	Capacité à s'exprimer lors de l'entretien de sélection	Essentiel
	Expression écrite / Qualité de la syntaxe	Présentation structurée d'un projet professionnel	Projet de formation motivé	Très important
Savoir-être	Autonomie, capacité d'organisation	capacité d'autonomie	Fiche Avenir / Appréciations des professeurs sur le(s) dernier(s) bulletin(s) / Entretien de sélection	Essentiel
	Capacité à s'investir, implication	Investissement, implication, déontologie de l'éducateur sportif	Fiche Avenir / Projet de formation motivé / Entretien de sélection	Très important

Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Maîtrise des exigences de la formation	Réussite aux TEP	Réussite aux épreuves physiques	Essentiel
	Cohérence et adéquation du projet aux débouchés de la formation	capacité à se projeter dans une activité professionnelle en lien avec le BP	Projet de formation motivé / Entretien de sélection	Essentiel
	Connaissance des exigences de la formation : Recherche d'une structure d'alternance	Identification d'une structure d'alternance ou recherche active	Entretien de sélection	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Pratique sportive en club, expérience d'encadrement et/ou d'animation	Pratique sportive et expérience dans le milieu de la natation	Rubrique Activités et centres d'intérêts	Essentiel
	Engagement (citoyen, associatif)	Engagement notamment dans le milieu sportif (arbitrage, éducateur fédéral, etc.)	Fiche Avenir / Projet de formation motivé / Rubrique Activités et centres d'intérêts	Essentiel

**Signature :**

JEROME ROUILLAUX,  
 Directeur de l'établissement Centre de Ressources,  
 d'Expertise et de Performance Sportive PACA - site de  
 Boulouris (CREPS)